

Repas intergénérationnels

Restaurant scolaire

A partir du 11 avril 2023

Personne de 65 ans et plus

Tous les mardis de 12h20 à 13h30

4 personnes maximum par mardi

Inscription préalable obligatoire (fiche d'inscription à remplir pour l'ouverture d'un compte sur le portail famille de la commune de Surzur)

Délai 15 jours avant réservation du 1^{er} repas

Coût du repas 4,25 € (identique à celui des enfants)



Pour tout renseignement, contacter :

Mme Bernadette MERCKX, membre du Comité d'Action Sociale (CCAS)

06.08.99.95.29

bernadetteemerckx@yahoo.fr

Clôture des inscriptions pour les repas fixée au jeudi précédent

Annulation possible jusqu'au vendredi précédent à 12h en contactant Mme MERCKX par mail ou par SMS

Tout repas non décommandé sera facturé

*En dehors de ce délai requis et **exceptionnellement** le repas peut être annulé jusqu'au jour même avant 9h en contactant :*

Régie service enfance

Pôle famille commune de Surzur

02.97.67.61.50

Facture mensuelle adressée par courrier par la commune de Surzur

Règlement par chèque libellé « régie service enfance » ou carte bleue et espèces sur place

Mairie de Surzur

Régie service enfance

16 rue des Sports

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h15 – 12h30 / 14h – 17h

Mardi : 8h15 – 12h30

Mise à jour, le 06/03/2023